



Conférence des présidents des organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande

A NOUS RETOURNER APRÈS RÉALISATION DU PROJET SOUTENU

**ATTESTATION DES VÉRIFICATEURS / CONTRÔLEURS DES COMPTES
Concernant l'utilisation de la contribution octroyée**

(Les réviseurs agréés peuvent utiliser l'attestation établie selon les normes d'audit suisse (NAS 920))

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Vérificateurs / Contrôleurs des comptes de l'institution suivante :

.....

nous avons vérifié l'affectation de la contribution de CHF octroyée par la Conférence romande des organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande (CPOR) conformément à son courrier du

La responsabilité de l'utilisation de ce montant incombe aux dirigeants de l'institution bénéficiaire, alors que notre mandat consiste à vérifier avec une assurance raisonnable l'affectation de la contribution octroyée. Nous attestons que nous remplissons les exigences en matière d'indépendance.

Nous avons constaté que l'intégralité du montant de la contribution accordée par la CPOR a été affectée au projet soutenu dont le coût s'est élevé à CHF.....

Lieu et date :

Nom – Prénom des Vérificateurs /
Contrôleurs :

.....

Signature(s) :

.....

.....

Remarques éventuelles :

.....

.....